



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 32694

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité de faire évoluer les droits des incapables majeurs. Elle a annoncé récemment qu'un groupe de travail interministériel serait mis en place. Il lui demande dans quel délai il sera mis en place et à quelle date elle sera en mesure d'annoncer les mesures prises pour la réforme des textes en vigueur.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'une lettre de mission a été adressée, le 1er juin 1999, par les ministres concernés (emploi et solidarité, justice, économie, finances et industrie, budget) à M. Jean Favard, conseiller à la cour de cassation, à l'effet d'animer et présider un groupe de travail interministériel chargé d'examiner les aménagements à apporter au droit en vigueur propres à remédier aux dysfonctionnements constatés dans le rapport d'enquête des inspections générales des finances, des services judiciaires et des affaires sociales sur le fonctionnement du dispositif de protection des majeurs. Ce groupe, qui s'est réuni pour la première fois le 11 juin dernier, remettra un rapport d'étape pour le 30 octobre 1999 avant la tenue des assises nationales de la tutelle organisées par l'Union nationale des associations familiales. Le rapport définitif sera déposé le 31 janvier 2000.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32694

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1999, page 4251

Réponse publiée le : 30 août 1999, page 5193